

Réussir sa production de salades Bio

Objectifs

- Identifier les conditions d'implantation favorables de la salade. - Être capable de choisir les variétés de la culture adaptées à ses propres conditions pédoclimatiques et à la conduite en AB. - Être capable de planifier sa culture (salade). - Savoir optimiser son irrigation et sa fertilisation pour subvenir aux besoins en eau et en nutriments de la culture tout en préservant les ressources. - Maîtriser la protection phytosanitaire en AB de la culture (salade).

Pré-requis

Aucun pré-requis nécessaire

Contenu

MATIN :

Introduction : tour de table : principales préoccupations rencontrées sur cette culture

Apports de contenus sur les sujets suivants :

- choix variétal et planning de culture,
- gestion du semis et des irrigations
- maîtrise des plantes adventices,
- Protection contre les ravageurs et maladies (prévention, biopesticides ...)

APRES-MIDI :

-Visite d'une ferme maraîchère avec culture de salade.

-Observation des cultures : gestion du semis et de l'irrigation (tarière), maîtrise des plantes adventices, principaux ravageurs et maladies observées (loupes).

Modalité d'enseignement

présentiel

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 21/01/2025

Tarifs

Adhérent 252€

Non adhérent 252€

Non agricole 220€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Si vous n'êtes pas éligible VIVEA veuillez

contacter celine.mendes@bio34.com

Plus de renseignements

Céline Mendes

celine.mendes@bio34.com

CIVAM bio 34

Maison des Agriculteurs B

Mas de Saporta CS 50023

34875

LATTES

Tel. 04 67 06 23 90

N° d'organisme de formation :

91340782734

Préinscriptions sur

<https://bio34.com/espace-pro/formations>

Taux de satisfaction : %

Repas du midi à apporter.



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

Dates, lieux et intervenants

21 janv 2025

34970 Lattes

Catherine Mazollier - GRAB

09:00 - 17:00 (7hrs)

Partenaire(s)



Financier(s)



Accompagner. Former. Cultiver l'avenir.

Financement de la formation et pièces à fournir

Les contributeurs VIVEA doivent être à jour de leur cotisation au fond de formation, les personnes en démarches d'installation doivent fournir l'attestation délivrée par le point info installation

Bulletin d'inscription

Nom _____

Prénom _____

Adresse : _____

--

Code postal : _____

Commune _____
--
Courriel _____
Téléphone _____
EATP / cotisant de solidarité / PPP / demandeur d'emploi / autre : __

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))